



Rhône-Alpes ^{Région}

Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'Éducation

Lyon, le 29 mai 2013

Objet : Base élèves

Monsieur le Ministre,

Vous avez été saisi par le Collectif national de Résistance à Base Elèves par un courrier du 27 mai dernier relatif à la situation de deux directeurs d'école de l'Isère sanctionnés pour avoir refusé de renseigner le fichier Base Elèves. Le Tribunal Administratif a statué en leur faveur en annulant les sanctions.

Pour autant leur situation n'est pas réglée, l'inspectrice d'académie de l'Isère ayant prévu de remettre la question du retrait de leurs postes de direction à l'ordre du jour de la CAPD qui se réunit ce 30 mai.

Nous souhaitons, par ce courrier, réaffirmer notre soutien à ces enseignants qui tentent de préserver la vie privée des enfants et de leurs parents.

En effet, nous vous rappelons, monsieur le Ministre, le voeu adopté par la majorité de gauche et écologiste de notre assemblée régionale en décembre 2011 qui demandait de manière générale au ministère de l'éducation nationale de prendre en compte les observations du Comité International des Droits de l'Enfant de l'ONU, et plus particulièrement de lever les sanctions à l'encontre des directeurs d'école qui s'opposent au fichage.

Ce voeu est donc toujours d'actualité et nous nous permettons de vous le transmettre à nouveau.

Alors que le conseil d'Etat a reconnu l'illégalité partielle de ce dispositif en reconnaissant aux parents un droit d'opposition au fichage, alors que vous entendez "refonder l'école" nous comprenons mal la poursuite d'une forme d'acharnement de l'administration contre des enseignants.

Nous vous remercions donc de bien vouloir faire retirer de l'ordre du jour de la CAPD de l'Isère du 30 mai 2013 le point concernant ce sujet sensible.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions de croire, monsieur le Ministre, en l'assurance de nos respectueuses salutations

Alexandra CUSEY et Eric PIOLLE,
coprésidents du groupe Europe Écologie Les Verts

Copie :

Collectif national de résistance à Base Elèves
Académie de Grenoble

Téléphone : 04 26 73 40 00
Télécopie : 04 26 73 42 18

Conseil régional Rhône-Alpes - 1, esplanade François Mitterrand - CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 02
www.rhonealpes.fr

*Pour venir à la Région, utilisons les transports en commun : Tramway 1 - Bus n° 63 - 8 - 91
Cars du Rhône lignes 105 - 125 - 185 - Arrêt Montrochet / Hôtel de Région*